

vages et si parfois nous les émerveillons, ils ne songent pas à nous imiter.

Celui qui venait de parler ainsi était M. Paul Gagnon. Je lui demandai s'il lisait habituellement l'histoire du Canada.

— Oui, me dit-il, j'ai commencé à étudier nos annales pour me rendre compte de certaines lois anciennes qui sont encore en vigueur de nos jours et dont je voulais comprendre les origines. Or, vous le savez, lorsque l'on ouvre notre histoire on ne peut plus en sortir : c'est passionnant.

J'admirai cet homme qui savait se procurer un si noble passe-temps.

— Si je vous racontais, reprit le père Bertrand, les circonstances qui précédèrent et suivirent la mort de Champlain, je suis sûr de satisfaire votre curiosité, et voici pourquoi : on n'a guère groupé jusqu'ici les faits dont je vous parle, de façon à les mettre sous leur vrai jour. C'est à l'un de mes amis que je dois ces explications.

— Donnez nous-les au plus vite !

— Eh bien donc, la compagnie des Gent-Associés c'était formée en 1627 pour prendre en main le Canada et l'Acadie ; malheureusement, la guerre existait entre la France et l'Angleterre : les navires de la compagnies